

"La Chapelle"

36 rue Danielle Casanova
à Toulouse

Lieu d'expérimentation
sociale, politique,
artistique

Pour combien de temps encore ?

Document à l'usage de tous ceux et celle qui veulent
savoir et s'approprier cette expérience,
comprendre pourquoi ce lieu dérange,
comment et qui le menace.

Document en l'état le 27 février 2007.
(Reproduction et diffusion conseillées)

Des Masques et des Visages

- Résumé de nos rivages -

A Toulouse, le lieu appelé « la Chapelle » résulte d'un don fait par une paroissienne à l'Eglise, à la condition explicite qu'il reste **"affecté au culte à perpétuité"**. Au début des années 80, l'église n'en ayant plus l'utilité culturelle, n'avait trouvé d'autre solution, que de livrer la bâtisse aux intempéries, attendant que le temps par son office la libère de l'obligation morale de n'y faire que la messe.

Lasse d'attendre, en 1993, l'association diocésaine – propriétaire du lieu – trouve une solution inédite. Elle demande aux collectivités locales de **"bénéficier" d'une mesure d'expropriation**. Devant le refus de celles-ci, elle décide de passer outre la volonté testamentaire et de vendre:

Mais voilà catastrophe ! Au cours de l'hiver 93, une association - Planète en Danger - alarmée par l'état de ce lieu, fait la proposition à l'association diocésaine - en attendant le retour des fidèles - de redonner une fonction sociale à la bâtisse. Certes une fonction non culturelle, mais sur la base d'un projet alliant social et culturel qui aura pour conséquence de sauver l'édifice.

Trop tard ! La décision de vendre a été prise. Ne pouvant se résoudre à voir disparaître au profit de la promotion immobilière un lieu chargé de sens et d'histoire, Planète en Danger décide – non sans s'en expliquer et en parfaite conscience des conséquences – d'occuper l'endroit le 04 juillet 1993 et d'y réaliser son projet.

Ils invitent l'évêque de l'époque Monseigneur Collini et M. Audhuy – directeur du temporel – à assister au vernissage du premier événement public organisé dans l'esprit qui les anime. **« Une Chapelle, Un Poète »**, hommage au poète Jiri Volf mort en ce lieu en février 93. Ils ne doutent pas qu'ils trouveront une oreille attentive auprès de ces gens d'église au regard du caractère totalement désintéressé de l'entreprise et en raison de la valeur du travail réalisé.

Deux Visages, Deux Figures.

Ils ne s'étaient pas totalement trompés. Monseigneur Collini sensible à leur démarche leur fait part de sa volonté de légaliser la situation. Monsieur Audhuy quant à lui, leur fait le même jour un procès qui interdit l'exposition et condamne les occupants à l'expulsion par la force. L'autorité spirituelle faisant fi des contingences matérielles de l'association diocésaine, le conflit s'apaise vite. Le dialogue s'instaure. Après un gel des activités publiques et l'évacuation de l'autel ainsi que des statues vers d'autres chapelles, le projet s'emballe et déborde les murs de la Chapelle. **"La Ville Habitée"**, projet ambitieux qui réunira plusieurs dizaine d'associations de tous horizons, occupera de longs mois Planète en Danger entre septembre 94 et juin 95. "La Ville Habitée" laissera des traces indélébiles dans cette ville et des rancœurs aussi dans la classe politique.

Ce sont les réflexions et les leçons de "La Ville Habitée" qui confrontées aux contraintes et limites de la Chapelle aboutiront à la création de l'Atelier Idéal, une nouvelle association spécifique à la gestion du lieu et des projets qui s'y succèdent. Lieu de paroles, de rencontres, de débats, de dons et de contre-dons, bref de **recherche commune d'un autre sens à la vie que le profit, cet Atelier Idéal se veut ouvert à tous ceux qui ne cherchent pas la prise de pouvoir mais la prise de conscience**. Ceux qui y agissent sont animés de leur seule certitude qu'un monde juste, fraternel et pacifié, se construit au jour le jour avec des hommes libres, conscients, c'est-à-dire habités de culture, de poésie, d'histoire et de révolte.

Les années passent. 1997, Monseigneur Marcus succède à Monseigneur Collini.

L'Eglise modifie sensiblement sa "bienveillance" à notre endroit.

Elle a décidé - à nouveau - de vendre ce terrain. Déterminée à aller au bout son projet, elle se garde bien de nous en informer.

Pour ne pas choquer les consciences, c'est une association caritative très chrétienne, **Habitat et Humanisme**, qui est chargée de porter l'attaque.

Pendant de longs mois et dans le secret le plus absolu, une stratégie concertée se met en place alliant l'Archevêché et des personnalités influentes au sein de la Mairie de Toulouse (dont Mme De Veyrinas). De solides soutiens au sein de plusieurs institutions en particulier la Communauté d'Agglomération du Grand Toulouse et le Conseil Général assurent la cohérence de l'ensemble.

Le but : en finir une fois pour toutes avec cette utopie, cet atelier idéal, et la « nébuleuse » qui gravite autour de lui.

Le projet initial, finalisé entre février et décembre 2006, est, de ce point de vue, totalement explicite. A cette époque, il s'agit de raser la chapelle, construire une maison-relais d'une vingtaine de logements ainsi que 200 m² de bureaux pour l'association H&H Midi-Pyrénées.

Mais voilà, il y aura des fuites !

C'est la peur du scandale, notre capacité à dire, et la mobilisation de quelques-uns, qui contraindra H&H à modifier son projet. H&H annonce alors qu'il ne s'agit plus, aujourd'hui (février 2007), ni de raser la chapelle, ni de mettre fin à notre expérience, il s'agit simplement de trouver une façon de cohabiter avec le nouveau projet d'H&H qui envisage de construire une dizaine de logements sociaux dans le jardin.

Malheureusement pour H&H, **ce jardin** - que nous utilisons et qui est un atout essentiel de notre projet- est **classé en espace vert** depuis le changement en février 2006 du P.O.S. en P.L.U.

H&H s'expose maintenant au mécontentement des habitants du quartier. Cela ne semble pas les inquiéter. Sans doute parce que les règles administratives auront la faculté de se plier, demain, à leurs intérêts comme ils nous l'ont déjà prouvé.

Si le projet a changé d'ampleur, son objectif reste le même : permettre à l'archevêché la **vente d'un terrain inaliénable**. Qui à terme sera propriétaire de ce terrain : un promoteur lambda à qui H&H, empêché de réaliser ses logements sociaux le revendra (ils nous l'ont dit), réalisant ainsi une formidable plus-value ? La Mairie de Toulouse ? La Communauté d'Agglomération ? Le Conseil Général ? Peu nous importe.

Si la question pour l'Archevêché et ses amis reste de vendre le site de la Chapelle, elle est surtout, pour un certain milieu social et politique, de **mettre un terme à notre expérience**.

Ce lieu, nous l'avons toujours dit, nous n'en avons pas besoin pour nous-mêmes. Nous n'avons qu'un désir, qu'une volonté vivre dans une société d'hommes et de femmes libres et conscients, c'est-à-dire habités de culture, de poésie, d'histoire et de révolte.

Qu'elle que soit l'issue de cette aventure, notre victoire est déjà dans notre action qui vise à faire tomber les masques, tous les masques.

Parce qu'il est impossible en quelques lignes de tout dire,

Parce que pour nous, les moyens contiennent déjà la fin,

Parce que le silence est utile et instrument du totalitarisme,

Nous avons choisi de tout vous dire, de tout vous livrer, afin qu'au-delà de l'apparent problème de ces quelques mètres carrés, vous puissiez par vous-même voir les visages et les figures de visions du monde qui s'affrontent.

Ce dossier en a l'ambition et c'est pour ces raisons qu'il évoluera sans doute !

Menace d'expulsion
sur « la Chapelle »

RAPPEL DES FAITS
-Chronologie commentée-

**Charité bien ordonnée
commence toujours
par soi-même**

Association Atelier Idéal

*La Chapelle
36 rue Danielle Casanova
Toulouse*

A ceux qui ne se sont pas trahis...

C'est parce que nous sommes en relation avec des personnes, à l'intérieur ou qui ont quitté Habitat et Humanisme, que nous obtenons des informations sur le fonctionnement de cette structure et son histoire. A ces personnes, nous disons merci. Il leur fut parfois difficile de nous parler. Ce fut pour elles une façon de rester cohérentes, en accord avec leurs consciences. Des chrétiens et chrétiennes, souvent, désolés à cause de l'inadéquation entre les idées affichées et les pratiques, voire démoralisés de constater le cynisme et les bassesses mis au service d'une cause qu'ils continuent de penser louable.

Nous nous sentons proches de ces gens qui se sont refusés, fusse par leur silence, à être complices de pratiques qu'ils désapprouvent.

Quant aux autres - grands bourgeois, notables - responsables de l'archevêché, d'Habitat et Humanisme, de la mairie de Toulouse..., ils auraient sans doute préféré que nous laissions dans l'ombre leurs propos et leurs agissements. Ils nous l'ont dit « Le monde des affaires requiert une certaine discrétion. » Seulement voilà, le monde des affaires n'est pas le nôtre. Ils nous ont dit aussi, pour bien nous signifier la fin inéluctable de notre expérience en ce lieu : « la pression économique, c'est comme la pression atmosphérique, nul ne peut s'y soustraire ». (Armand De Pradier d'Agrain, président d'H&H lors d'une réunion publique à TO7 le jeudi 14/12/06).

Ces gens-là ne peuvent ni accepter, ni comprendre que nous, armés simplement de nos mots, de nos mains, de nos corps et du don de notre temps, nous ne pensions pas le monde en termes d'utile, de rentable, de fatal.

Pour ces gens qui savent ce qu'il convient de faire pour soulager la misère de ce monde que, par ailleurs, eux, et ceux qui leurs ressemblent, fabriquent au jour le jour, notre présence ici est un crime.

Un crime à la sacro sainte loi du marché.

Un crime que "l'inconséquence" qui est la nôtre d'agir non soumis ni à Dieu ni à personne, animés de notre seule certitude qu'un monde juste, fraternel et pacifié se construit au jour le jour avec des hommes libres et conscients. C'est à dire habités de culture, de poésie, d'histoire et de révolte.

Il est donc moral pour ces gens qui nous jugent que cesse le scandale de notre impertinence.

L'exemplarité, la recherche de la vérité (même si elle dérange) et l'exigence sont les principes moteurs de notre action. Comme le dit souvent une de nos camarades, lorsque nous sommes habités par le doute et que pourtant il faut faire : « La fin ne justifie jamais les moyens ».

Alors, pour que chacun sache et choisisse en conscience son chemin, nous qui savons aujourd'hui les liens d'H&H et avec l'Eglise, de la manne financière et patrimoniale que celle-ci représente à ses yeux, nous entendons parler vrai et avons choisi de vous raconter par le menu, l'anecdote, ce que nous vivons depuis quelques mois.

Ce document renvoie à plusieurs textes et articles de presse, s'ils ne sont pas joint à cette brochure, vous pouvez les consulter sur notre site : www.abri.org/atelier-ideal

1- LES JOUEURS DE CARTES : PREMIÈRE VISITE.

Quelques semaines après la lecture publique de Don Quichotte (mai 2005) deux dames visitent la chapelle. Le camarade qui discute avec elles est troublé par le ton inhabituel de la conversation. Leur curiosité est très précise et insistante sur les questions de sécurité, de légalité, sur le nombre des personnes impliquées sur le lieu etc. Il nous dira pour résumer cette visite : « 2 personnes sont passées évaluer (pour le compte de qui ?) la vitalité de notre association et notre capacité de mobilisation ». Son malaise fera qu'il leur répondra de façon évasive : « qu'en ce lieu, on peut y faire beaucoup de choses sérieuses ou légères, et même jouer aux cartes ! ».

Un an et demi plus tard, c'est Monsieur Armand de Pradier d'Agrain (président d'Habitat et Humanisme Midi-Pyrénées) qui reprendra ces propos dans la presse : « ... des joueurs de cartes entourés d'œuvres d'art » (cf. article de Sud Ouest 03/12/06). Amusant quand on sait que si la pétanque et les échecs se pratiquent de temps à autre en ce lieu, jamais encore à ce jour nous n'avons eu le loisir d'y jouer aux cartes !

2 - UNE RUMEUR SUR NOTRE VOISIN.

Juin 2006, une rumeur nous parvient : Le Conseil Général financerait un projet de construction sur le site de la chapelle. Nous nous renseignons auprès de personnes employées de cette institution qui fréquentent la chapelle : personne dans les bureaux qui dominant notre rue n'est au courant d'un tel dossier dans les services.

3 – UN HOMME ÉTRANGE AMATEUR DE DESSINS : DEUXIÈME VISITE.

Juillet 2006, un monsieur d'un certain âge, devant le portail, prend des notes et dessine. Aux deux membres de notre association qui l'invitent à entrer dans le jardin, il déclare être venu quelquefois écouter de la poésie, des lectures et aimer le dessin. Encore une fois nos deux camarades ont pris la peine de relater cette visite comme étrange. Ils ont trouvé le visiteur très mal à l'aise. Curieusement très évasif sur ce à quoi il avait assisté, il insistait soudain pour visiter la bâtisse. Des comédiens y travaillant cela était malheureusement impossible ce jour là. Nous comprendrons mieux l'insistance de ce monsieur lorsque nous découvrirons quelques mois plus tard qu'il est le vice président d'Habitat et Humanisme Midi-Pyrénées ! En tant qu'ancien ingénieur, il s'occupe tout particulièrement de la partie technique de l'affaire...

Et c'est sans vergogne que ce petit homme étrange, nous demandera lors de notre première rencontre avec Habitat et Humanisme, de permettre à son architecte de venir faire les relevés topographiques qui lui manquent.

4 – UN CAS DE CONSCIENCE ET LE SECRET S'ÉVENTE.

Il n'y a pas que des apprentis espions et spéculateurs immobiliers au sein d'Habitat et Humanisme. Il y a aussi des gens de cœur et des gens de convictions. C'est dit !

Octobre 2006, un ami nous met en relation avec une collaboratrice d'Habitat et Humanisme qui en a gros sur le cœur. Elle sait ! Elle sait qu'Habitat et Humanisme envisage de construire sur le site de la Chapelle un bâtiment qui mettrait fin à l'expérience de l'Atelier Idéal qu'elle connaît et à laquelle elle est attachée.

Il lui a été demandé de garder le silence car le secret est une condition primordiale de la réussite de l'entreprise. Habitat et Humanisme « craint d'avoir des ennuis avec les occupants ». Ce secret lui pèse et son malaise est grand. Si elle ne veut pas nuire à l'action d'Habitat et Humanisme, elle choisit de ne pas se faire complice de pratiques qu'elle désapprouve.

Elle nous apprend que l'association Habitat et Humanisme, qui a son antenne locale 4 rue du Sachet à Toulouse, s'apprête à réaliser une importante opération immobilière sur le site de la Chapelle – 36 rue

Danielle Casanova. Il s'agit de construire une maison-relais (ensemble de logements sociaux de type particulier.).

La Chapelle est peut-être déjà vendue !

5 – DES NOUILLES DANS LE POTAGE ET LE FEU AU LAC !

Elle nous explique que l'association a déposé en extrême urgence un dossier de demande de Certificat d'urbanisme (CU). Un changement de règles d'urbanisme, depuis février 2006, compromet la faisabilité du projet. Elle nous conseille de nous renseigner au plus vite, ce que nous faisons. Et depuis, les services de l'urbanisme sont un peu notre seconde maison (Vous comprendrez mieux au paragraphe 10).

6- LA MAIRIE DE TOULOUSE DANS LE POTAGE.

Afin de savoir si Habitat et Humanisme est devenue propriétaire du site sans que nous en soyons informés, nous nous rendons au cadastre et aux archives municipales le 07 octobre 2006 : la Chapelle est toujours enregistrée comme appartenant à l'association diocésaine.

Chose étrange, alors qu'Habitat et Humanisme travaille sur le dossier de la maison-relais (c'est-à-dire fin janvier-début février 2006), la mairie de Toulouse demande au service des Archives Municipales d'étudier l'histoire de la parcelle 36 rue Danielle Casanova!

Une indiscretion nous informe que Mme De Veyrinas - adjointe à la mairie de Toulouse - aurait déclaré : « Dès qu'Habitat et Humanisme est propriétaire, je signe le permis de démolir »

7- UNE DÉMOCRATIE DE PROXIMITÉ SI LOIN DE NOUS.

C'est la Communauté d'Agglomération du Grand Toulouse qui programme les projets de maisons-relais dans le cadre du plan Versini. Il est donc tout à fait naturel que nous souhaitions rencontrer M. Chollet qui est, d'une part, le vice-président de cette structure (tout comme Mme De Veyrinas) et, d'autre part, notre maire de quartier.

En octobre et novembre 2006, nous sollicitons à maintes reprises le secrétariat de M. Chollet pour obtenir un rendez-vous. Ont-ils égaré nos numéros de téléphone ? Trois mois plus tard, toujours rien !

8- UNE SURPRISE DANS UN FAUTEUIL.

Nous décidons de prendre les devants et demandons un rendez-vous à Habitat et Humanisme. Deux membres de notre association sont reçus le vendredi 13 octobre 2006 à 8h30 par messieurs De Pradier d'Agrain, Henry et, surprise, l'étrange visiteur qui aimait tant le dessin, M. Crosnier...

9- UNE NÉBULEUSE DANS UN BUREAU DÉCRÉPI.

Nous leur demandons si la rumeur d'un projet sur le site est fondée. Si oui, pourquoi ne sont-ils pas venus nous voir. Leur réponse a la vertu de faire cohabiter franchise et mauvaise foi : oui ils ont un projet de maison relais sur le lieu et s'ils ne sont pas venus nous voir avant, c'est qu'ils attendaient les réponses de leurs différents partenaires financiers. Ils rajoutent :

- « A nos yeux, vous êtes une nébuleuse insaisissable.... Mais vous arrivez au bon moment, nous envisagions de vous rencontrer prochainement, mais il nous manquait et nous manque encore quelques éléments pour finaliser l'opération ».
- « D'ailleurs si vous possédez un plan détaillé, notre architecte en aurait bien besoin », rebondit l'amateur de petits dessins.

Nous : « En somme, vous seriez venus nous voir une fois que tout serait ficelé. »

Eux : « Oui ! »

Sur quoi, ils tentent de nous exposer les bienfaits et principes des Maisons-Relais. Nous coupons court et leur demandons s'ils sont au courant que plusieurs associations cohabitent sur ce lieu, et certaines depuis fort longtemps, et qu'une personne physique vit sur place. Seul ce dernier point paraît les étonner quelque peu. Quant au reste, la vie associative et le projet qui l'anime, ils ne manifestent aucune curiosité. Ils sont désolés, ils ont bien tenté, nous disent-ils, avec leur architecte d'épargner la bâtisse mais vu l'ampleur et la nécessité de ce projet, la rareté et le prix du m² au centre ville, etc... etc...

10- PETITS SERVICES ENTRE AMIS : LE SERVICE DE L'URBANISME.

Octobre 2006, ayant donc la certitude qu'Habitat et Humanisme veut réaliser son projet sur le site, nous nous rendons au service d'urbanisme de la ville de Toulouse pour tenter de connaître la nature exacte de ce projet. Ce service nous informe que le Certificat d'urbanisme (CU) demandé stipule la démolition d'une chapelle désaffectée (sic) et la construction d'un bâtiment R+4. Cette demande de CU a bien été déposée le 10 février 2006, à quelques jours seulement de la date fatidique qui gèle les trois quart de cette parcelle en espace vert.

Soyons précis : Le 17 février 2006, le P.O.S. (Plan d'Occupation des Sols) qui permettait la constructibilité maximale de la parcelle est devenu le P.L.U. (Plan Local d'Urbanisme). A la suite d'une longue lutte (10 ans) de l'association de notre quartier voulant préserver le jardin de cette chapelle, ce nouveau P.L.U. est conforme à leur volonté et rend le jardin inconstructible. Sur les 974 m² de cette parcelle, seule la surface de la Chapelle proprement dite (soit environ 250 m²) reste constructible.

Il faut savoir que les règles d'urbanisme qui s'appliquent au permis de construire et de démolir sont celles qui prévalent au jour de l'obtention du CU. Le bénéficiaire du CU dispose d'un délai d'un an afin de déposer sa demande de permis.

Le service d'urbanisme nous déclare que le C.U. en question n'a, à ce jour, pas encore été traité. Le projet d'Habitat et Humanisme ne peut donc se réaliser que dans le cadre du P.L.U. C'est-à-dire qu'ils ne peuvent pas construire sur le jardin.

Cependant, H&H semble négliger ce fait, pourtant capital, et affirme être détenteur d'un CU qui lui permettrait de construire la maison-relais (cf. La Dépêche 17/11/06).

A chaque nouvelle déclaration d'Habitat et Humanisme, nous allons vérifier sa véracité auprès des services de l'urbanisme (craignant un tour de passe-passe des ami(e)s d'H&H qui sont à la mairie). Nous avons fait 6 visites au minimum entre octobre et décembre 2006, et toujours la même réponse : « dossier en cours d'étude ».

Qui ment ?

Comme beaucoup de choses semblent opaques dans cette affaire (cf. lettre à M. Bourgès), nous demandons aux services d'urbanismes une réponse écrite à notre question.

Et là, MIRACLE !

Nous apprenons le 12 décembre 2006 que le C.U, qui, la veille, était depuis dix mois en cours d'étude, aurait en fait été accordé le 14 février 2006 soit quatre jours après sa date de dépôt et surtout 3 jours avant que le P.O.S. ne devienne le P.L.U. Dès lors, on interroge : Antidaté ? Non : « C'est l'ordinateur qui pendant tout ce temps ne l'avait pas enregistré ! » Autre question : est-il possible d'obtenir un tel document en quatre jours ? « Oui : la preuve ! ».

Pour apprécier la saveur de la chose, il faut savoir que pour une affaire simple, qui ne concernerait pas par exemple la démolition d'une église pouvant faire partie d'un certain patrimoine ou receler des parties remarquables (vitraux, etc...), le délai moyen d'obtention d'un certificat d'urbanisme est de deux mois !

11-PETITS SERVICES ENTRE AMIS : LE CONSEIL GÉNÉRAL.

De la même façon que pour le CU, Habitat et Humanisme déclare (cf. la Dépêche du 11/12/06) bénéficier du soutien du Conseil Général. Cette vieille rumeur avait-elle donc un fondement ?

Le personnel du Conseil Général se renseigne à nouveau. Rien, il n'y a pas de dossier déposé au nom d'Habitat et Humanisme.

Insistant, nous saisissons notre Conseiller Général, M. Fabre, nouvellement président de la commission traitant des logements sociaux. Il se renseigne. Toujours rien.

Entre temps, Habitat et Humanisme réaffirme avoir le soutien de cette institution. Un ami nous informe aussi qu'un dossier circule au Conseil Général, dont le personnel n'est pas informé, peut être pas même le président.

Nous écrivons alors à M. Izard, président du Conseil Général (cf. lettre à Pierre Izard du 06/12/06). Celui-ci nous répond, et ce sera bien le seul, et dans des délais raisonnables, que le Conseil Général ne finance pas les projets de maison-relais : « nous considérons que les subventions de fonctionnement accordées par l'état ne garantissent ni l'équilibre financier, ni la pérennité de ces structures. ». (cf. lettre de Pierre Izard du 21/12/2006).

M. d'Agrain, qui détient mystérieusement cette lettre, déclare le 19 janvier 2007 dans une entrevue avec l'un d'entre nous: « d'accord ou pas, M. Izard sera bien obligé de financer », et que lui M. d'Agrain, président d'Habitat et Humanisme Midi-Pyrénées avait dans cette institution, un appui solide.

12-PETIT SERVICES ENTRE AMIS : LA DÉPÊCHE DU MIDI.

Nous apprenons par notre réseau que l'article de la Dépêche du 11 décembre 2006 rédigé par Jean-Marie Descorse est en fait une commande des milieux catholiques lyonnais, via son chef de service, Yann Bouffin.

Sur ce chapitre, nous conseillons la lecture de notre lettre à M. Giesbert – rédacteur en chef de la Dépêche du Midi pour obtenir un droit de réponse à l'article de Jean-Marie Descorse.

Cet article intitulé « **Une Chapelle contre des logements sociaux** » est truffé d'erreurs, d'omissions et de mensonges. Comme vous le constaterez à sa lecture, il prépare l'opinion publique à notre future expulsion en nous présentant comme des irresponsables, des gens de peu, qui s'opposent par inconscience ou égoïsme au très social et charitable projet de maison-relais.

A ce jour, nous attendons toujours que nous soit accordé ce droit de réponse ou, ce qui serait mieux, que ce journal enquête sérieusement, analyse et expose au grand jour les dessous et enjeux, y compris politiques, de l'affaire.

Nous conseillons à ce journal de s'intéresser aussi aux conditions de vente des biens de l'Eglise de ces 10 ou 20 dernières années, et à ses placements financiers plus récents.

13- LA PRESSION ATMOSPHERIQUE ET TA SŒUR.

Le 14 décembre 2006, nous interpellons M. Armand De Pradier d'Agrain à TO7 (maison de chômeurs du quartier du Mirail) où il est venu présenter l'action d'Habitat et Humanisme.

C'est là, et pour justifier le caractère inéluctable de la fin de notre expérience dans ce lieu, qu'il prononce cette grande phrase : « La pression économique, c'est comme la pression atmosphérique, nul ne peut s'y soustraire. »

Et pour bien appuyer son propos, il rajoute « Si ce n'est pas nous qui le faisons, d'autres s'en chargeront »

Que dire ? Pour rester dans le ton, c'est le baron Ernest-Antoine Sellière que cita un de nos camarades: « C'est avec des arguments comme ceux là, monsieur, que l'on finit par coucher avec sa sœur. »

14-DE L'OCCUPATION DE L'ARCHEVÊCHÉ OÙ NOUS APPRENNONS QUE...

Le 13 décembre 2006 le chargé de communication de l'archevêché déclarait à une étudiante en école de journalisme qui l'interroge sur la situation de ce lieu : « Ce problème ne nous concerne plus. Ce lieu nous venons d'en faire don à Habitat et Humanisme ».

Le lendemain, après notre visite à TO7, nous nous rendons à l'Archevêché bien décidés à éclaircir la situation. Cela fait déjà des semaines que nous tentons, sans succès, d'obtenir un rendez-vous et, comme d'habitude personne ne peut nous recevoir. Après que nous ayons affirmés que nous ne quitterions pas les locaux de l'archevêché sans avoir obtenu de réponses à nos questions, c'est M.

Navarro, secrétaire de l'association diocésaine, qui accepte de nous recevoir après qu'il se soit entretenu quelques minutes avec l'archevêque de Toulouse, Monseigneur Le Gall.

La Chapelle a-t-elle été vendue ? Donnée ? Et quand ? Si l'entretien est très cordial, l'homme reste assez évasif sur nombre de ces points...

M. Navarro nous déclare que l'association diocésaine est toujours propriétaire mais qu'un sous-seing privé a été signé avec Habitat et Humanisme.

Un camarade lui rappelle qu'un propriétaire se doit de prévenir ses locataires en cas de projet de vente et que ces derniers sont considérés comme acquéreurs prioritaires. En tant qu'acquéreur potentiel, il lui demande donc de lui communiquer le montant de la transaction. M. Navarro nous dira juste que ce prix est 5 à 6 fois inférieur à celui du marché. (Si nul ne peut se soustraire à la pression économique, se dissoudrait-elle dans l'eau bénite... ?)

Pourquoi ne nous ont-ils pas informés de ce projet de vente ? « Lorsque Mgr Collini vous a laissé dans ce lieu, nous n'avons pas compris ».

C'est vrai qu'à l'époque (1993) Mgr Collini, autorité spirituelle, se montre bienveillant à notre égard. Il désire mais ne peut nous accorder un bail conformément à la clause morale dont il est dépositaire et qui nous écrit-il interdit à l'Eglise d'aliéner ce bien ni par don ni par vente ni par location (cf. lettre de Mgr Collini du 03/09/93). Par contre, et au même moment, l'association diocésaine, elle, dont M. Navarro était déjà le secrétaire, nous assignait au tribunal et demandait notre expulsion. Dans l'Eglise, comme on respecte l'autorité, on applique. Mais voilà, aujourd'hui Mgr Collini n'est plus là et l'association diocésaine (de l'aveu de son secrétaire) a besoin d'argent.

« Pourquoi avez-vous choisi Habitat et Humanisme pour cette promesse de vente ? »

M. Navarro dit avoir pris cette option au regard de leurs bonnes références et à la condition qu'ils s'engagent à venir nous rencontrer pour nous présenter le projet !

Afin de l'éclairer sur la situation et sur nos relations avec H.H, nous lui présentons les différents articles de presse qui retranscrivent les discours guerriers de M. D'Agrain. Sa réponse se résumera à « je ne fais pas confiance à ce qu'écrivent les journalistes ».

S'ils ont choisi H.H, c'est pour leur travail social, ce qui permet à l'archevêché de s'asseoir (sic) sur la clause morale sans trop d'états d'âme. Quant à nous, il pense que nous n'avons sans doute pas les moyens de nous aligner sur l'offre ! Lorsque nous lui disons que, depuis 14 ans, nous avons vécu dans une relation somme toute cordiale, il nous explique que lui-même a continué à assurer le lieu, mais que la situation ne pouvait pas durer en l'état.

Nous nous quittons avec la seule promesse d'avoir une rencontre avec Mgr Le Gall. A ce jour, nous attendons encore !

Au détour d'une rue, proche de l'Archevêché, nous croisons une vieille connaissance, le petit amateur de petits dessins aux grands desseins.

15 QUAND LE NATIONAL S'EMMÊLE.

Le mardi 12 décembre 2006, un responsable national d'H et H nous téléphonait, il se présentait comme médiateur affirmant qu'à l'évidence il y avait nombre de malentendus, de maladresses et d'incompréhension réciproques entre nos deux structures. Il a rencontré il y a peu de temps deux de nos amis et a découvert une situation qu'il juge alarmante. Il a pris l'initiative nous dit-il, de visiter incognito (décidemment un préalable sans doute à toute rencontre officielle) la Chapelle en compagnie de sa fille qui habite Toulouse et connaît cet endroit.

Quelques jours plus tard, nous lui adresserons un long courrier faisant état des différentes zones d'ombre entourant cette affaire (cf. lettre à M. Bourgès du 15/12/2006). A la lecture de ce courrier, il souhaite nous rencontrer, une fois renseigné, afin, dit-il, de ne pas laisser la situation se dégrader. « Sur le fond, rajoute-t-il, nous menons le même combat, je ne doute pas que nous parvenions à nous entendre. »

16- PETIT REPAS ENTRE « AMIS » ?

Cette rencontre a lieu le 04 janvier 2007 avec 4 membres de notre association.

Les tapas :

Avant toute chose, cet homme affable tient à nous assurer sur les intentions totalement pacifiques de sa structure : « Il n'est pas dans nos pratiques d'expulser qui que ce soit. Ce projet ne se fera pas contre vous, il se fera avec vous ou ne se fera pas. » Ce qui ressort du discours de M. Bourgès, c'est que si H&H Midi-Pyrénées semble s'éloigner des principes fondateurs de la structure, c'est qu'ils sont avant tout naïfs, impulsifs (en ce qui concerne M. D'Agrain et son discours dans la presse), maladroits et ne sachant trop comment s'en sortir (en ce qui concerne M. Crosnier et ses petits dessins). En tout état de cause, « Il convient d'arrêter les dégâts. Ce que semble négliger Messieurs D'Agrain et Crosnier, c'est que le déficit d'image à un prix ». A ce sujet, il nous demande de cesser toute polémique médiatique et nous dit qu'il a d'ores et déjà pris un rendez-vous téléphonique avec un journaliste de la Dépêche pour « rectifier le tir ». Il nous engage à lui laisser l'initiative de communiquer à la presse le résultat de cette entrevue.

A notre camarade qui lui fait remarquer que, pour des naïfs, ils ont le bras bien long (cf. la célérité de l'attribution du CU), il nous explique que nous les surestimons, qu'il ne s'agit probablement que de simples services inhérents aux bonnes relations qu'entretiennent des gens qui ont eu à traiter, de par leur fonction, d'affaires personnelles.

A la question de la vente ou du sous-seing privé, il tient à être précis : « Il n'y a, à ce jour, aucun sous-seing privé entre l'Archevêché de Toulouse et la Foncière (seule cette structure est habilitée à acquérir des biens pour le compte d'Habitat et Humanisme). J'ai donné des instructions afin qu'aucune transaction ne soit signée avant que j'en sois personnellement informé au préalable. » Nous posons clairement la question de savoir qui ment : « Vous ou l'Archevêché de Toulouse ? » (cf. l'épisode 13) « Il se peut, nous dit-il, qu'il existe un papier signé entre M. D'Agrain et l'archevêché, celui-ci n'étant pas validé par la Foncière n'a, par conséquent, aucune valeur juridique. »

L'eau de boudin aux pommes :

M. Bourgès a une bonne nouvelle. Il a personnellement signifié à Habitat et Humanisme Toulouse qu'il est hors de question que la structure nationale cautionne la construction des 200 m² de bureaux inclus dans ce projet de maisons-relais de l'antenne locale.

« Avec Bernard (Devert) nous partageons à trois le même bureau, il est exclu que nous utilisions l'argent des dons et subventions pour financer la structure. »

En conséquence de cette bonne nouvelle, le bâtiment devenant plus modeste, il n'est plus obligatoirement nécessaire de raser la Chapelle. Quant à la raccourcir (proposition précédente) il convient que ce n'est pas réaliste. Que les architectes travaillent. Dès lors, il nous invite à discuter les conditions d'une cohabitation.

Ce que semble ignorer M. Bourgès et que nous lui exposons, c'est la lutte des gens du quartier sur la préservation du jardin et l'imbroglio autour du POS et du PLU. (cf. épisode 10)

La crème renversée :

« Si la chose est avérée, nous dit t-il, c'est-à-dire si Habitat et Humanisme Midi Pyrénées nous a caché l'inconstructibilité actuelle du jardin et la lutte du comité de quartier réduite à néant par cette obtention suspecte du C.U. alors, nous nous retirerons. Je peux d'ores et déjà vous dire (parce qu'il est hors de question que nous nous heurtions à la volonté d'un quartier) que nous allons renoncer à ce projet ».

C'est sur ces paroles que nous nous séparons, après avoir réglé l'addition de ce banquier sympathique.

P.S. : Le journal de 13 heures de TF1 diffusait le lendemain un reportage sur les mérites d'Habitat et Humanisme dans sa lutte contre la crise du logement et l'exclusion, via le concept des maisons-relais.

17- ON NOUS OFFRE LE CHAMPAGNE.

Deux jours après notre entrevue avec M. Bourgès, celui-ci confirme ses propos dans la presse (cf. article Dépêche du 06/01/2007).

« Voilà qui clôt “Une malencontreuse affaire (...) Nous ne pouvons adhérer à des formules telles que - *Nous n'aurons pas d'état d'âme à passer le bulldozer [dixit d'Agrain]* - c'est une forme de violence faite à un quartier qui a demandé l'inscription de cette parcelle en espaces verts. Nous ne donnerons donc pas suite au projet. Nous n'avons pas habitude de faire au détriment des autres, qui ne sont pas en outre, en opposition avec nos missions. Nous n'allons pas expulser des artistes.”

Jean-Paul Bourgès avoue qu'une collaboration des deux parties eut été idéale. A défaut, Habitat et Humanisme explore d'autres pistes pour construire sa maison-relais à Toulouse. »

Dès la parution de cet article, des messages de soulagement et de remerciements nous parviennent. Enfin une victoire dans la terrible succession des expulsions. La Chapelle est depuis peu le dernier lieu dit « alternatif » de Toulouse. Le Clandé (10 années d'expériences, expulsé le 04 décembre), Le Couvent (30 personnes à la rue) et d'autres ... Les marginaux sont chassés du centre ville. Après la mort de notre ami Edouard Rihouay, son corps est brandi comme étendard dans la croisade anti marginalité de la mairie de Toulouse (cf. Bilan d'activité 2006).

Dans ce contexte, des proches et des moins proches sont tout à coup heureux, eux qui pensaient que ce lieu bientôt allait lui aussi disparaître. Nous les accueillons le lundi 15 janvier 2007 autour d'un verre de vin chaud et parfois du champagne qu'ils nous offrent. Un peu hébétés, nous allons pouvoir enfin reprendre le fil de nos activités.

18- LA PINCE DE MONSEIGNEUR.

La veille, dimanche 14 janvier, lors de la manifestation “La fête des peuples” rassemblant les diverses communautés catholique de la planète, deux représentants de L'Atelier Idéal se sont fait introduire auprès de Monseigneur Le Gall.

Croyant avoir à faire uniquement à des amis du fils d'une de ses ouailles, il leur tend une main chaleureuse. Main tendue qui se crispe et se refroidit à la seule évocation de la Chapelle. Sa main se retire. Il ne peut que bégayer savoir que nous occupons un terrain appartenant à l'Eglise et que c'est là un problème. Fin de l'entretien.

19- QUAND Y EN A PLUS Y EN A ENCORE...

Malgré le retrait d'Habitat et Humanisme, certains points restent sans explication.

C'est à titre personnel qu'un de nos camarades décide de contacter M. d'Agrain qui, par la bouche de Jean-Paul Bourgès, porte sur ses épaules la responsabilité de l'arrêt du projet. Maintenant que la situation est pacifiée, notre camarade espère mieux comprendre les rouages de ce projet.

M. d'Agrain accepte volontiers et ils déjeunent ensemble ! Mais le scénario n'est plus le même.

Oh surprise ! M. d'Agrain lui signifie que rien n'est arrêté !

Il ne s'agira peut être pas de construire une maison-relais, mais il s'est personnellement engagé auprès de l'Archevêché à acquérir ce terrain. Il déclare avoir le soutien de l'ensemble de son Conseil d'Administration. Il envisage même, dit-il, de démissionner dans le cas où le national s'y opposerait, car le prix de vente consenti par l'Archevêché est imbattable.

C'est un homme tout à fait déterminé, certain de servir une cause juste, qui explique à notre camarade qu'H&H MP est en train de réfléchir à une solution permettant de garder l'édifice et de construire quelque chose à côté ! Concernant le jardin, ce n'est pas un problème, ils ont jusqu'au 14 février 2007 pour déposer le permis de construire et de démolir afin de rester dans le cadre du P.O.S.

Quant au comité de quartier, tant pis pour eux ! La loi du marché est dure, mais c'est la loi.

Notre camarade lui fait part de son doute quand à l'obtention du permis de construire sur une zone devenue inconstructible et sur la contradiction qu'il y a à acheter un terrain si vaste pour n'y faire que quelques logements qui devront en plus cohabiter avec une expérience parfois exubérante.

« Vous savez, lui dit-il, nous avons, comme vous le dites, été capable d'obtenir un CU dans des délais records, les règles changent et les dérogations existent. Nous avons des soutiens, c'est vrai. Et rien ne dit qu'un jour nous ne bénéficions pas d'un aménagement du P.L.U. concernant cette parcelle. »

20- DANS L'OMBRE, L'ARCHEVÊCHÉ S'AGITE.

Nous apprenons par une personne d'église qu'une réunion interne a eue lieu le 19 janvier 2007 à l'archevêché au sujet de la Chapelle. Impossible d'en connaître le contenu. Qui était présent, ce qui s'est dit... Si des personnes sont au courant, nous sommes preneurs !

21-POKER MENTEUR.

Le 24 janvier 2007, inquiets des propos récents de M. d'Agrain, nous rappelons M. Bourgès afin de lui demander des explications.

M. Bourgès : « Je vous ai dit que nous retirions le projet de maison relais, mais pas que nous renoncions à l'idée d'acquérir ce terrain. Mais, rassurez-vous, nous allons vous faire une proposition qui pourrait vous surprendre. »

22-RUPTURE DIPLOMATIQUE.

Le 31 janvier 07, nous rappelons M. Bourgès afin de lui poser une nouvelle fois les mêmes questions : « Etes-vous à ce jour propriétaire ? Quel est le prix de vente ? Quelle est la nature de votre "nouveau" projet ?, qu'est-ce qui vous a fait changer d'avis quant à l'inconstructibilité du jardin ? » Pas de réponse, une fois de plus, nous nous heurtons à un mur.

Face à ce silence, nous faisons le constat que tous ces entretiens ne nous mènent à rien, que nos interrogations concernent surtout notre réel propriétaire, et qu'Habitat et Humanisme n'ayant rien signé, celui-ci reste encore l'Archevêché. Afin d'économiser du temps à nos deux associations, nous prenons la décision de rompre tout contact et toute discussion avec l'ensemble des représentants d'Habitat et Humanisme, local et national.

23 – UN GRAND MERCI AU PÈRE VALADE.

Comme chaque semaine depuis plusieurs mois, un camarade téléphone à l'Archevêché pour joindre un personnage clé dans cette affaire, M. Boccard, Directeur et grand économiste de l'association diocésaine. M. Boccard est plus difficile à joindre qu'un ministre. Il nous faut pourtant le rencontrer en tant que directeur du temporel, il est en quelque sorte notre propriétaire.

Ce jour-là :

« -Dring ! Dring !

-La secrétaire : Allo ?

-Yann Valade : Bonjour. Je voudrais parler à M. Boccard.

-La secrétaire : De la part de qui ?

-Yann : Mumm Valade.

- La secrétaire : Ah ! Le père Valade, ne quittez pas je vous le passe. »

- M. Boccard : « Allo, Père Valade ! Bonjour !

-Yann : Bonjour, je suis Yann Valade, membre de l'Atelier Idéal.

-M. Boccard : Ah... Beuh... Euh... Oui. »

Impossible de se défilier, rendez-vous est pris le vendredi 02/02/07 à 11h00.

Merci Père Valade !

24 - MME DE VEYRINAS SE LÂCHE EN PUBLIC.

Il y a déjà plus de deux mois que nous avons écrit à Mme De Veyrinas pour l'interpeller à la suite de nos informations sur son rôle exact dans le dossier de la maison-relais (cf. lettre à Mme De Veyrinas le 22/11/06).

Et voici que lors d'une réunion publique organisée par les Enfants de Don Quichotte (le 29/01/07), elle nous démontre qu'elle est non seulement fort au courant du projet d'H&H, mais encore très préoccupée de notre expulsion. Elle a trouvé une solution originale pour éviter que cette sale besogne incombe à l'Archevêché de Toulouse ou à ses amis d'H&H : Elle demande aux Enfants de Don Quichotte de s'en charger. Parlant de la Chapelle et du projet de maison-relais, elle déclare : « Il faut nous aider, car ce lieu est squatté. Et s'il n'était pas squatté... » *la phrase se perd dans le brouhaha de l'assistance qui s'agite.* Croyant rassurer l'assistance, elle rajoute : « Il est squatté par des gens qui font SIMPLEMENT des activités culturelles. »

Un camarade l'interpelle à sa sortie et lui demande pourquoi elle n'a pas répondu à notre courrier. « Ce n'est pas mon problème, dit-elle, mais celui de l'archevêché et de toute façon le lieu est vendu. » Pas son problème ? Sa lettre, datée de ce même jour, si elle ne nous apprend pas grand-chose confirme tout de même que le projet développé par Habitat et Humanisme qui consiste « à réaliser une maison relais » est toujours d'actualité (cf. lettre de Mme de Veyrinas du 29 janvier 2007). Une journaliste nous signale qu'ayant joint les gens d'Habitat et Humanisme, aujourd'hui, ils affirment qu'il ne s'agit plus de maison-relais mais d'un ensemble de dix logements sur le jardin. Alors qui ment ? Mme De Veyrinas se trompe-t-elle de projet ou Habitat et Humanisme continue-t-il à nous balader ?

25- RENCONTRE À L'ARCHEVÊCHÉ DEUXIÈME VISITE.

Le 2 février 2007, les 4 associations agissant à la Chapelle : L'Atelier Idéal, Planète en Danger, La Relâche et L'AMAP Casanova, se rendent à l'archevêché de Toulouse accompagnées de M. Pommart (Président du comité de notre quartier) et Isabelle (Représentante des Enfants de Don Quichotte). La délégation, partie du campement des Enfants de Don Quichotte, se rend en cortège derrière l'effigie du héros de Cervantès, réalisée pour une lecture publique en mai 2005 à la Chapelle. Nous sommes reçus par M. Boccard et Mgr Chioetto (vicaire général). Deux longues heures de réunion où nous avons beaucoup parlé car il a fallu tout réexpliquer depuis le début, quatorze ans d'histoire, l'Eglise étant soudainement amnésique. Nous espérons prochainement retranscrire l'intégralité des propos échangés, puisque nous nous sommes demandé s'ils n'avaient pas engagé deux acteurs n'ayant pas eu le temps de lire le script!

Chaque association se présente et précise son activité et son lien avec la Chapelle.

La question fondamentale que nous leur posons est la suivante : « Que s'est-il passé pour que la clause testamentaire que vous invoquiez il y a plus de treize ans comme rendant impossible toute contractualisation écrite avec Planète en Danger ne soit plus un obstacle aujourd'hui à la vente de ce terrain ? ». Nous les interpellons sur la logique qui veut que, si la clause morale a disparu, plus rien ne s'oppose à ce que nous contractualisions par écrit nos présences et nos activités sur ce site. Nous sommes tout disposés à en discuter les modalités.

M. Boccard ne nous dira pas que la clause morale a disparu. C'est un sujet délicat nous dit-il, mais ils y travaillent. A notre camarade qui leur fait remarquer que « s'asseoir sur la volonté d'une morte n'est pas rien et particulièrement pour des gens d'église » ; le responsable de l'association diocésaine lui répond « Il est dans notre intérêt à tous de nous asseoir aujourd'hui, comme vous dites, sur la volonté d'une morte ! ».

M. Pommart reviendra sur ce sujet. D'après lui, des personnes, certes fortes âgées du quartier, qui ont vécu dans cette chapelle des moments importants de leur vie, vivraient comme une trahison que l'église puisse ne pas respecter sa parole. Il insistera sur le fait que les habitants voient d'un très bon œil les activités des associations sur le site et qu'elles bénéficient d'une grande sympathie sur le quartier. Il insistera aussi avec plans et dossiers à l'appui sur l'inconstructibilité du jardin et la lutte du quartier réduite à néant dans des délais plus que suspects.

Nos interlocuteurs forts silencieux et visiblement mal à l'aise ne répondront pas plus qu'H&H à l'ensemble des questions qui leur sont posées. En particulier concernant la nature de la transaction avec H&H, les appuis et enjeux politiques en action.

En fin de réunion, M. Boccard formule trois scénarios possibles :

-Premièrement : le statut-quo, les choses restent en l'état.

-Deuxièmement : la vente du terrain à H&H et la cohabitation entre nos activités et les logements sociaux d'Habitat et Humanisme.

-Troisièmement : que nous demandions à la Mairie de Toulouse qu'elle fasse valoir son droit de préemption et nous rétrocède ensuite le terrain (sic).

Un de nos camarades leur fait alors remarquer qu'il existe une quatrième possibilité, à savoir que l'archevêché accepte de nous considérer comme des interlocuteurs à part entière et traite directement avec nous, sans aucun intermédiaire, pour travailler à une pérennisation du lieu.

M. Boccard accepte de prendre en compte cette quatrième possibilité, mais il nous déclare qu'elle est soumise à l'acceptation de l'Evêque. Celui-ci étant absent, lui et Mgr Chioetto pensent pouvoir lui en parler dans la semaine, et ils nous déclarent qu'ils nous rappelleront avant le 15 février 2007, pour nous donner la position de l'Evêque. M. Boccard s'engage, à notre demande, à ne pas signer la vente de la Chapelle dans ce délai.

26- OÙ IL EST DIT QU'UN ARCHEVÊQUE ET DES SQUATTEURS SONT DANS LE MÊME PANIER.

Un membre fondateur de Planète en Danger et compagnon de route de l'Atelier Idéal a été engagé pendant une période de sa vie au sein des jeunesses chrétiennes. Il a écrit à M. Bourgès pour lui exprimer son indignation face au mépris manifesté par M. d'Agrain dans la presse à l'encontre des membres de l'Atelier Idéal (cf. articles de la Dépêche du 17/11/06 et de Sud Ouest du 03/12/06).

Il a transmis un double de sa lettre à M. d'Agrain.

Celui-ci, sans doute interpellé par la personnalité et le passé de notre camarade, lui a fait part de son désir de le rencontrer. Si notre camarade ne lui a pas récité l'Hymne de la Charité de saint Paul « *la charité rend service, elle ne jalouse pas, elle ne plastronne pas, elle ne s'enfle pas d'orgueil, elle ne fait rien de laid, elle ne cherche pas son intérêt, elle ne s'irrite pas, elle n'entretient pas de rancune, elle ne se réjouit pas de l'injustice, mais elle trouve sa joie dans la vérité* » (I Co 13, 1-7. 13), il lui a rappelé et fait remarqué, que contrairement à la façon dont nous voit H&H, nous n'étions pas des squatteurs, au début peut-être, mais plus aujourd'hui et depuis bien longtemps. Nous agissons dans cet espace avec l'accord moral non seulement de Mgr Collini mais aussi de M. Audhuy responsable de l'association diocésaine en 1993.

Grâce à cette rencontre, le 02 février 2007, nous comprenons enfin pourquoi l'Archevêché de Toulouse et l'association diocésaine nous ont ignorés dans leur transaction avec H&H et pourquoi aujourd'hui ils agissent comme si rien n'avait existé entre nos structures.

C'est M. d'Agrain qui nous l'explique. Selon lui, Mgr Collini ainsi que M. Audhuy étaient un peu ce que nous sommes, des inconséquents...

27-LE PERMIS DE DÉMOLIR POUR ANNIVERSAIRE.

Alors que nous nous rapprochons du 14 Février, le C.U. valable un an arrive à son terme et H&H n'a toujours pas déposé la demande de permis de construire et de démolir.

Peuvent-ils laisser passer la date qui leur permet de bétonner le jardin ? Bien sur que non. Le lundi 12/02/07, le dossier est enfin prêt et la demande de permis de construire est déposée, soit deux jours avant le terme du C.U.

28-FUMÉE BLANCHE OU FUMÉE NOIRE ?

A l'issue de la rencontre avec l'Archevêché, M. Boccard devait nous recontacter pour nous donner la date d'un rendez-vous avec l'Evêque.

N'ayant aucune nouvelle, l'un d'entre nous appelle l'Archevêché le mercredi 14 février.

M. Boccard est à son bureau.

Il ne nous a pas appelé dit-il n'ayant eu aucune réponse de l'Evêque !

D'ailleurs Monseigneur (dont nous apprenons qu'il est candidat au siège de cardinal) est absent toute la semaine et lui, M. Boccard, la semaine suivante, ce qui renvoie ce rendez-vous à début mars 2007.

Ne s'offusquant pas de ce report de 15 jours d'un rendez-vous pourtant urgent, des nouvelles sont prises sur l'avancement de la situation. M. Boccard lui indique, sur un ton enthousiaste, que « Oui, ça avance ! »

Cet enthousiasme surprenant incite demander de détails : il s'agit bien de l'avancement du dossier H&H. Et le responsable de l'association diocésaine revient sur la nécessité de s'entendre entre les deux structures.

« Le plan B, c'est que tout le monde reste sur le lieu. »

Soyons clair, ça ne veut pas dire les quatre associations qui y sont déjà, mais les activités d'H&H et celles de l'Atelier Idéal.

Il lui est rappelé la solution permettant de pérenniser la situation entre l'association diocésaine et les quatre associations présentes aujourd'hui sur le lieu, sans passer par un tiers.

Avec beaucoup moins d'enthousiasme, M. Boccard décroche un « Oui, bien sûr. », mais le cœur n'y est pas.

~~~~~

*Ce texte rappelle les faits relatifs à la menace d'expulsion pesant sur la Chapelle,  
lieu occupé et animé par les associations Planète en Danger et l'Atelier Idéal depuis 1993.*

*Il a été finalisé dans sa version actuelle le 19 février 2007.*

*Depuis l'histoire continue...*

*Suivez-là sur notre site internet ou en passant nous voir !*

~~~~~

Association l'Atelier Idéal

La Chapelle

36 rue Danielle Casanova

31000 Toulouse

tel: 05 61 12 37 55 (répondeur)

mail: chapelle@no-log.org

www.abri.org/atelier-ideal